

SAISON THERMALE
3 MAI au 30 OCTOBRE 2027

✦ CURISTE

Téléphone : □□ □□ □□ □□ □□
Email :
Profession : ✦ Retraité(e)
Date de naissance : □□ □□ □□□□
N° SS : □ □□ □□ □□ □□□□ □□□ □□

✦ Madame ✦ Monsieur ✦ Enfant/Mineur
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....

DATES DE MA CURE DU : AU : 2027

CONTACT EN CAS DE BESOIN

Nom :
Prénom :
Téléphone : □□ □□ □□ □□ □□

VOTRE HÉBERGEMENT

✦ Hôtel ✦ Camping ✦ Camping-Car
✦ Famille ✦ Domicile ✦ Résidence secondaire
✦ Location meublée
Commune : □□□□□
Nom de la résidence :

Votre médecin PRESCRIPTEUR

✦ Généraliste ✦ Rhumatologue ✦ ORL

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone : □□ □□ □□ □□ □□

Votre médecin THERMAL

Une fois la confirmation de réservation reçue, pensez à prendre rendez-vous avec le médecin thermal avant le début de la cure.

✦ Dr NICOLAS Serge
ou médecin remplaçant

A Barèges

05 62 92 68 02

✦ Dr MIDAN Anaïs
✦ Dr MOINARD Patricia
✦ Dr VOIRIN Nathan
✦ Dr MORIGNY Jean-Daniel

**A Luz - Saint -
Sauveur (7 km)**

05 62 92 80 85

05 62 92 85 61

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004 et au règlement européen 2016-679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données (RGPD). Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPO) dpo@cieleo-bareges.com ou à l'adresse suivante : Thermes de Barèges / Cieléo 1 Rue Polard 65120 Barèges.

Comment avez-vous connu les thermes de Barèges-Barzun ?

✦ Médecin ✦ Internet ✦ Salons ✦ Presse
✦ Famille, amis ✦ Autre (préciser) :

Souhaitez-vous recevoir de la communication commerciale ?

✦ Oui ✦ Non

Un problème administratif,
contactez-nous !

RÉSERVER MA CURE

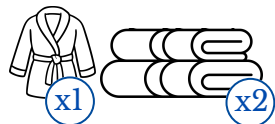
- 1 Faire la prescription de cure
- 2 Réserver la cure thermique, accompagnée d'un chèque d'arrhes de 70 € (sauf ACSS).
- 3 Prendre rendez-vous avec l'un des médecins thermaux.
- 4 Réserver votre logement.

MON ARRIVÉE

Documents à fournir lors de votre inscription :

- ◆ Votre prise en charge
- ◆ L'ordonnance médicale du médecin thermal
- ◆ La confirmation de votre réservation de cure

MON TROUSSEAU DE CURE



Un peignoir et deux serviettes par jour vous seront fournis par les thermes. Pensez à prendre avec vous :

- un maillot de bain*,
- un bonnet de bain*,
- des sandales*.

*Ces articles sont en vente à la boutique des Thermes.

UNE SEULE ORIENTATION THÉRAPEUTIQUE

◆ RHUMATOLOGIE / SEQUELLES DE TRAUMATISMES OSTEO-ARTICULAIRES (RH) POUR TRAITER :

- ☐ Rhumatismes
- ☐ Algodystrophie
- ☐ Fibromyalgie (Fibro ensemble 3/05, 31/05, 2/08 et 27/09)
- ☐ Syndrome d'Ehlers-Danlos

◆ VOIES RESPIRATOIRES (VR)

DEUX ORIENTATIONS THÉRAPEUTIQUES

◆ RHUMATOLOGIE / VOIES RESPIRATOIRES (RH+VR)

◆ VOIES RESPIRATOIRES / RHUMATOLOGIE (VR+RH)

Horaires souhaités

Des horaires de soins provisoires seront attribués en fonction des places disponibles au moment du traitement de votre réservation. **Durant les mois de mai, juillet et août, les Thermes de Barèges seront ouverts uniquement le matin.** Cochez les étoiles.

	Mai	Juin	Juillet Août	Septembre Octobre
A partir de 7h				
A partir de 8h				
A partir de 9h				
A partir de 10h				
A partir de 15h				
A partir de 16h				

Deuxième choix :

**Répartition
de la fréquentation**



En complément de ma cure (à régler sur place) :

- ◆ Massage à la Barégine x3 - 100 €
- ◆ Relaxation individuelle en piscine - 50 €
- ◆ Relaxation individuelle en piscine x3 - 125 €
- ◆ Forfait SPA 3 semaines - 50 €

Conformément à la réglementation européenne et nationale, et aux dispositions de l'article L.121-20 du Code de la consommation, le curiste-client dispose, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, d'un droit de rétractation sans pénalité de quatorze (14) jours ouvrables à compter de sa demande de réservation de cure. En cas d'annulation au-delà de ce délai légal, les arrhes versées seront remboursées déduction faite de 35€ de frais d'annulation. Sur présentation d'un certificat médical justifiant l'annulation, les arrhes seront intégralement remboursées.

REMARQUES ÉVENTUELLES

- ◆ Handicap, mobilité réduite
- Repos souhaité entre les soins : ◆ Aucun repos
- ◆ 15 minutes ◆ 30 minutes
- Remarques :

A : Le :
Signature :